

ENTRETIEN - « Trop de zones de non-droit dans les mairies » p.4

ACTU - Des anomalies sur les listes électorales. p.5

HISTOIRE - Les Matellois, des « décervelés » ? p.7

L'ÉCHO du Lirou



Un autre regard sur notre village

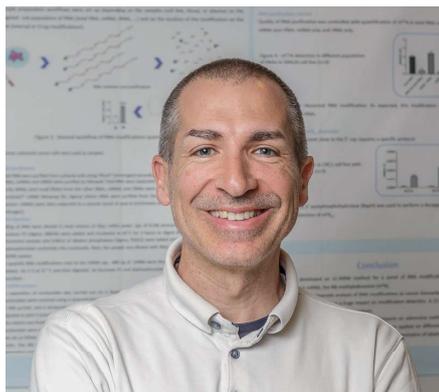
N° 4 - PRINTEMPS 2023

BIENTÔT DE RETOUR... Peut-on lutter ?



Au cœur des cellules

Rencontre avec le chercheur matellois, Alexandre David, dont les travaux permettent des avancées majeures dans la lutte contre le cancer. p.3



Le « VRAP » de Bénédicte

La présidente de Trait d'Union lance un service de « Vaisselle Responsable À Partager » pour des événements plus écologiques. p.6



Agenda du printemps

Avec les beaux jours, les manifestations fleurissent : Fêtes des Voisins, du gratuit, trail, marchés, etc. Nouveauté : les autos vintage ! p.7



Ouvrons le débat

Peut-on lutter contre les moustiques ?

Les moustiques tigres risquent fort de gâcher encore notre été et nos soirées en terrasse. Au-delà des actions individuelles, que peut faire une mairie ?

Pas d'eau stagnante, pas de gîte larvaire, pas d'invasion. Sur le papier, l'équation est simple. Mais vider nos écuelles est une goutte d'eau face au fléau. Si la lutte relève de l'État et du Département, les communes jouent un rôle en matière de démosustication.

Dans de nombreux articles, le Code Général des Collectivités Territoriales précise les mesures qui incombent aux mairies comme l'entretien des plantations, l'évacuation des déchets jusqu'au vidage régulier des soucoupes dans les cimetières, des zones particulièrement infestées comme aux Matelles. Les traitements sont même des dépenses obligatoires ; ce qui n'est pas le cas dans notre village.

L'Agence Régionale de Santé recommande d'abord un diagnostic d'identification⁽¹⁾.

L'Entente Inter-départementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen, l'EID MED⁽²⁾ dispose d'un outil de cartographie afin de mettre au point une stratégie de lutte fondée sur les zones d'action. Une convention peut être signée pour cela ; la mairie des Matelles pourrait y adhérer si elle le souhaite.

Quand les moustiques se montrent très envahissants, l'EID MED propose aux



Le cimetière des Matelles attire de nombreux moustiques.

collectivités d'utiliser un bio-insecticide, le Bti, qui tue la larve dans l'eau. Au bout de dix ans, la Camargue a cherché

une alternative. En 2015, le village du Sambuc (Arles) a ainsi opté pour des bornes anti-moustiques, qui agissent comme un leurre : elles simulent la respiration humaine avec du CO² et

le moustique finit aspiré dans un filet ! Depuis 2021, des quartiers de Clapiers, Castelnau-le-Lez et Saint-Clément-de-Rivière participent à une autre expérience. Le projet s'appelle VECTRAP ; il s'agit de sortes de seaux

remplis d'eau et surmontés d'une cloche qui piège les femelles. La population de moustiques aurait déjà baissé de 30%. Les résultats définitifs ne seront pas connus avant 2024. ■

⁽¹⁾Guide à l'attention des collectivités souhaitant mettre en œuvre une lutte contre les moustiques.

⁽²⁾Service public chargé du diagnostic, du contrôle de la nuisance et du suivi des populations de moustiques

« Saint-Clément teste des nouveaux pièges à moustiques. »

SOS Moustiques tigres ?

L'EID a mis en place un numéro d'appel 0 825 399 110 (0,15 € TTC / minute) pour répondre à toutes les sollicitations.



AFFAIRE À SUIVRE

Un « Espace Métiers d'Art » à la Bergerie ?

Dans l'Écho du Lirou de mai 2022, nous ouvrons le débat sur l'avenir de la « Bergerie », à l'abandon. La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup (CCGPSL), qui en est propriétaire depuis 2008, vient d'inscrire dans son budget 2023 des études préalables pour en faire un « Espace Métiers d'Arts », sans donner davantage de détails. Le montant initial par rapport à la redéfinition des besoins a doublé : de 800 000 € (en 2021) à 1 500 000 € aujourd'hui. Pour 2023, le coût de la 1^{re} phase (dont des travaux de sécurisation) s'élève à 275 000 € tant la bâtisse, symbole du passé agricole des Matelles, se dégrade.

Portrait

Au cœur des cellules



Les Matelles comptent beaucoup de chercheurs. Parmi eux, Alexandre David, spécialiste en biologie du cancer, dont le travail vient de permettre des avancées majeures dans le diagnostic.

L'ARN. Avec le Covid, tout le monde a entendu parler de cette molécule chargée de transmettre l'information codée dans notre précieux génome. Pour Alexandre David, c'est une passion et un domaine de recherche depuis 20 ans. Sa spécialité, c'est même l'épitranscriptome. Un nom barbare pour décrire l'ensemble des modifications chimiques ajoutées aux molécules d'ARN.

Dépistage précoce

« Ces changements jouent un rôle majeur dans l'agressivité des cancers et leur résistance aux chimiothérapies », explique le chercheur à l'Institut de Génétique Fonctionnelle de Montpellier (CNRS). « Avec mon équipe, nous exploitons ces marques chimiques pour établir une carte d'identité des tumeurs ».

Et ces marques chimiques sont très nombreuses et complexes ! « Il reste tant à découvrir... », reconnaît celui qui a eu un véritable « coup de cœur » pour notre village en 2015 après un post-doctorat au National Institutes of Health, l'équivalent du CNRS aux Etats-Unis.

La première application concrète de ses recherches porte sur le gliome (cancer du cerveau) afin d'aboutir à « une prise en charge plus fine » et éviter un traitement inadapté ou inutile.

De nouvelles études ont été ouvertes sur les cancers du côlon, du sein et du pancréas. L'objectif est cette fois de détecter les tumeurs de façon plus précoce, à partir de quelques gouttes de sang, afin d'augmenter les chances de survie. ■



Le marathon de Paris !

« Mes meilleures idées scientifiques, je les ai en courant. » Alexandre David a une autre passion : la course à pied. Il vient de finir le Marathon de Paris en 3h12, à la 4 431^e place sur 50 800 ! Tous les samedis matin, il enfle sa tenue de coach pour les moins de 10 ans au Grand Pic Saint-Loup-Saint-Gély Athlétisme.

À LA UNE !



À seulement 34 ans, le Matellois Pierre Ader devient le chef de la Police Métropolitaine des Transports à Montpellier. Il est chargé d'organiser et manager cette nouvelle unité qui comptera plus de 40 agents. « Nous voulions un jeune, brillant, déjà expérimenté et motivé », explique la Métropole^(*). Pierre Ader était jusqu'ici chef de la police à Saint-Clément-de-Rivière. Une sacrée promotion pour cet enfant du village !

^(*) Source : L'Actu du 30.01.2023

ÇA TOURNE...



Sous le pseudo de Joric Denangal, ce Matellois présente son 1^{er} film à la médiathèque de Saint-Mathieu, ce samedi 22 avril à 10h. « LOGg », c'est le titre de ce long métrage d'anticipation qui nous projette en 2261 et qui est tourné aux Matelles. À l'issue de la projection, un échange est prévu avec ce réalisateur, autodidacte du 7^e art, à la fois acteur, scénariste, producteur et parfois compositeur.

3 QUESTIONS À CLOTILDE RIPOULL

Présidente de l'AELO

(Association des Élus Locaux de l'Opposition)

« Trop de zones de non-droit dans les mairies »

Quel est l'état de notre démocratie au niveau local ?

La France n'est pas aujourd'hui sortie du patriarcat, que ce soit au niveau national ou au niveau local. On rencontre encore beaucoup de " maires autocrates " qui voient leur



commune comme leur propriété privée et se disent " J'ai été élu, je fais ce que je veux ". Au sein de sa majorité, le maire a un droit de vie ou de mort politique, ce qui peut amener à des comportements moutonniers... Cette manière de faire est très infantilisante.

Votre association existe depuis 10 ans. La situation s'améliore-t-elle ?

Il y a trop de zones de non-droit dans les collectivités. Les préfets n'ont pas les moyens ni forcément l'envie de faire appliquer la loi, car l'État s'appuie sur les maires. Le plus important lobby de France, c'est le lobby des maires : ce sont eux qui donnent leur signature aux candidats à la présidentielle... Alors, comme il n'y a pas de réelles sanctions étatiques, en cas de dérive, il n'y a d'autres solutions que de poursuivre devant le tribunal ou de saisir le procureur. Je trouve cela assez insupportable, d'autant que, si le maire perd, ce sont les administrés qui paient la facture. La sanction devrait être personnelle.

Quel devrait être alors, selon vous, le rôle des élus de l'opposition ?

J'ai toujours dit qu'il n'y avait pas de bon maire sans une bonne opposition ! La démocratie ne fonctionne pas sans contre-pouvoir. Contrôler, informer de façon complémentaire la population, apporter une autre vision, jouer le rôle de lanceur d'alerte dans certains cas, voilà la raison d'être d'une opposition. Demander des comptes notamment sur l'argent public, poser des questions sur les aspects de la vie quotidienne, interroger, ce n'est pas être des pinailleurs, c'est être des aiguillons....■



1/ LE "COUAC" DES FACTURES DE CANTINE

Mauvaise surprise dans les boîtes aux lettres ! De nombreux parents ont reçu de la part de la mairie une " mise en demeure " de paiement pour des factures de cantine supposées impayées, dont certaines remonteraient jusqu'en 2018. Lors d'une réunion, la mairie a annoncé que l'ardoise totale s'élèverait à 17 000 €. Or, après recherche, la plupart de ces parents ont retrouvé la trace du paiement et de l'encaissement... L'affaire est désormais entre les mains du trésorier payeur général qui doit démêler l'imbroglio. Vous rencontrez le même souci ? Vous ne trouvez plus de justificatif ? Contactez le Trésor Public à Saint-Mathieu de Tréviers.

2/ À LA NICHE... OU À LA FOURRIÈRE

Malgré l'interdiction de laisser divaguer ses animaux, il n'est pas rare de voir des chiens errer aux Matelles. Un berger d'Anatolie a été identifié comme agressif avec ses congénères. Plusieurs attaques ont été signalées et une plainte déposée. Mais ce chien continuait de hanter les abords des écoles. Nos élus ont alerté par courriel le maire du potentiel danger et ont demandé quelle fourrière appeler. Or, la mairie n'avait pas de contrat avec un prestataire de service qui assure la gestion de la fourrière animale, ce qui est obligatoire. L'oubli a été réparé au conseil municipal de février, où une convention a été signée avec la SACPA.



3/ Des listes électorales insincères ?

Aux élections municipales de novembre 2021, nos élus « Pour l'Avenir des Matelles » ont découvert que les listes électorales n'étaient pas à jour : des personnes extérieures continuent de voter aux Matelles, alors qu'elles n'y vivent plus et n'y paient plus d'impôts. Notre équipe a mené un travail minutieux de recherche et de croisement d'informations. En février 2022, nous avons envoyé au maire un récapitulatif répertoriant 164 anomalies justifiées. Lors des élections présidentielles, un certain nombre de cartes d'électeurs sont aussi revenues en mairie avec la mention « N'habite plus à l'adresse indiquée ». Malgré nos relances, depuis un an, le maire n'a engagé ni démarche de vérifications ni d'éventuelles radiations. Sans résolution de ces anomalies, la régularité des scrutins à venir pourrait poser des problèmes.

4/ AGENTS COMMUNAUX : LA MAIRIE CONDAMNÉE

Le Tribunal Administratif de Montpellier a condamné la mairie à 2 000€ d'amende pour avoir refusé de transmettre à deux agents communaux le dossier administratif relatif à leur carrière. Il s'agit du premier jugement dans le cadre de la grave crise en ressources humaines qui secoue notre village. Une dizaine d'autres requêtes sont en cours : erreurs dans les dossiers administratifs, rétrogradation injustifiée, rejet d'un accident de service, harcèlement moral, etc. Quel sera le préjudice financier total pour notre commune ? En 2022, au moins 5 000€ de frais d'avocat ont déjà été engagés, sans compter cette première condamnation... Nos élus demandent qu'un compromis soit trouvé pour éviter tout gaspillage de l'argent du contribuable.

5/ QUI SERA NOTRE 200^{ÈME} ABONNÉ ?

Saviez-vous qu'en plus de ce magazine, une lettre d'info est envoyée par mail tous les mois à nos abonnés ? C'est l'occasion d'en savoir davantage, et plus souvent, sur la vie politique du village, avec des alertes à chaque conseil municipal, l'ordre du jour, un compte-rendu détaillé des débats qui comporte nos questions et interventions. Pour l'heure, 196 habitant.es la reçoivent. Qui sera le 200^{ème} ? Inscription gratuite à contact@avenirdesmatelles.fr



6/ DOCUMENTS ADMINISTRATIFS : NOS DEMANDES SONT LÉGITIMES

Pour la troisième fois en quelques mois, le mutisme du maire nous a contraints à saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA), une autorité indépendante. Depuis près d'un an, nous demandons en vain à recevoir des documents publics basiques (budget, règlement intérieur, organigramme, convention, compte-rendu du conseil des écoles, plan de prévention des risques, etc.). Les deux dernières fois, la CADA nous a pourtant donné raison. L'argument du maire disant qu'il manquait de moyens et rencontrait des difficultés au sein des services n'a pas été jugé pertinent ni suffisant par l'autorité. Dans son avis, la CADA écrit : « la commission prend note des difficultés (...) il ne lui apparaît toutefois pas que la demande puisse être regardée comme abusive. »

Des élus à votre écoute !

François Michaud, Corinne Cabane, Gwenaëlle Guerlavais, Jacques Ferrer.

« Une vaisselle responsable pour une fête durable ! »

La dynamique présidente de Trait d'Union, Bénédicte Debèche, fourmille de projets pour notre village. Après la boîte à livres et la gratifieria, voici le dernier né : VRAP !

Que signifie cet acronyme, VRAP ?

Cela signifie « Vaisselle Responsable À Partager ». C'est une solution écologique pour réduire l'impact environnemental des événements publics et privés. Nous fournissons gratuitement de la vaisselle et des couverts en dur, issus de dons d'habitants ou d'associations. VRAP est une alternative, simple et efficace, à la vaisselle jetable (plastique et carton). Ce matériel est à disposition des particuliers, des associations, des entreprises et des collectivités du Pic Saint-Loup, dont les Matelles bien sûr. Ce projet, qui très bien accueilli par le public, est une réussite !

C'est une manière de faire de la pédagogie sur la transition écologique ?

Oui, VRAP sensibilise les organisateurs d'événements et le grand public à l'importance de la réduction des déchets. Nous essayons d'encourager les participants aux petits gestes qui peuvent sauver notre planète. Ils peuvent même devenir acteurs lors du lavage collectif de la vaisselle ! L'association prête un kit de pré-lavage avec bassines, brosses et égouttoir. Nous prévoyons l'achat d'un lave-vaisselle professionnel pour garantir un haut niveau d'hygiène.



Quelles sont les autres actions de Trait d'Union ?

En 3 ans, nous avons mis en place de nombreuses actions pour favoriser le lien, l'entraide et le partage des

« Nous essayons d'encourager les petits gestes qui peuvent sauver notre planète. »

compétences entre les Matellois. Cela a débuté avec la première boîte à livres au parc des enfants ; le Département nous a attribué une subvention de 4 000€ pour développer d'autres boîtes à thèmes. Il y

a aussi les « Gourmands Responsables », un groupement d'achat alimentaire dont le festival (24 juin) encourage « le consommer mieux ». Nous organisons deux fois par an des gratifierias (fêtes du gratuit), en partenariat avec des associations matelloises. On pourrait aussi parler des ramassages citoyens de déchets, des balades botaniques, des ateliers de réparation (Répare-Café) ou encore de la Fête des Voisins.

Vous avez d'autres projets ?

Oui, nos adhérents ne manquent pas d'idées ! Un premier apéro entre les chefs d'entreprises et les travailleurs indépendants du village aura ainsi lieu le 23 mai. On réfléchit aussi à une mutualisation d'outils et petits appareils électroménagers (broyeurs, taille-haies).

D'où vous vient un tel engagement ?

En tant qu'enseignante, je m'étais engagée dans une démarche personnelle « zéro déchet ». Puis j'ai mis en place à la maison des ateliers (fabrication de produits ménagers et autres...). J'ai donc voulu apporter à Trait d'Union mon expertise pédagogique pour promouvoir la "sobriété heureuse" comme le dit Pierre Rabhi^(*).

(*) Philosophe essayiste (1938-2021)

DANS VOTRE RUE, VOTRE QUARTIER !

FÊTE DES VOISINS

FÊTONS LES VOISINS AUX MATELLES !
LE MÊME JOUR ET DANS LE MAXIMUM DE QUARTIERS DU VILLAGE !

Vendredi 2 juin 2023
à partir de 19H

TRAIT D'UNION
Contact@traitdunion34270.fr
06 24 78 73 67

ÉVÈNEMENT

Rencontres par quartier le 2 juin

Pour la 2^e année, Trait d'Union est le relais aux Matelles de la « Fête des Voisins » qui a lieu partout en France le 2 juin.

Le principe est simple : se (re)découvrir autour d'un buffet partagé. Chacun apporte un plat à grignoter. Trait d'Union s'occupe de la logistique (table, chaises...). Plusieurs points de rencontre sont définis dans les quartiers.

Pour connaître le lieu le plus proche de votre domicile, envoyez-nous un mail à traitdunion34270@laposte.net.

Les Matellois, des « décervelés » ?

« Los decervelats » est le surnom donné aux habitants de notre village. Jadis, chaque communauté avait le sien. D'où vient ce sobriquet péjoratif ?



(*)Source : Édition du Centre International de Documentation Occitane, Béziers, 1982, 126 p.

« A une époque lointaine, au cours d'une élection municipale, aucun des élus ne voulait être Maire. Alors on décida à l'unanimité le procédé suivant : on mit devant la porte de la mairie un sac de pommes de terre, la première personne qui le prendrait serait le maire. Hélas ! Ce fut un cochon qui le mangea, je ne sais s'il fut maire, mais depuis on nous appelle " los decervelats " », raconte Claude Achard dans son ouvrage « Les uns et les autres, Dictionnaire satirique des sobriquets collectifs de l'Hérault »(*).

Bralhasses et siblaies

Cette anecdote n'est pas originale, on la retrouve dans d'autres communautés, avec l'intervention d'animaux différents comme l'âne. Un détail du récit permet de dater du XIX^e siècle l'origine de cette légende, puisque le maire n'est élu par les conseillers municipaux (eux-mêmes élus au suffrage universel) que sous la

Seconde République (décret du 3 juillet 1848).

Claude Achard a relevé pas moins de 119 sobriquets différents pour les habitants des communes du département, en compulsant livres et imprimés car il n'était pas le premier à s'intéresser à ces surnoms. À Saint-Mathieu-de-Trévières, on les appelait ainsi " los bralhasses " (les débraillés), à Vailhauquès " los manjas peras " (les mangeurs de poires), à Viols-le-Fort " los siblaies " (les siffleurs), et on disait que les habitants de Combaillaux avaient « la ciosa coma un uòu » (la tête comme un œuf)...

L'auteur a complété son étude en interrogeant 170 informateurs, pris dans toutes les communes, pour savoir quels étaient les surnoms encore usités. Parmi les contributeurs de cette liste, on trouve un Matellois, le regretté Paul Sadde, une des mémoires de notre village. ■

PROCHAINEMENT...

- **Samedi 22 avril** – Gratifieria de Printemps, fête du gratuit (Trait d'Union) et braderie solidaire (Comptoir des Possibles). *Ancienne école maternelle.*
- **Dimanche 23 avril** – Trail du Lirou (Los Blanbecks). *Départ-arrivée derrière la médiathèque.*
- **Samedi 6 mai** – Soirée d'ouverture « Les Médiévales » (CCGPSL). *Centre du village.*
- **Dimanche 14 mai** – Marché de la Création (Mon École et Moi). *Lieu sous réserve.*
- **Vendredi 19 mai** – Ramassage intergénérationnel de déchets (Trait d'Union). *Place de la mairie.*
- **Mardi 23 mai** – Connexion, 1^{er} apéro des entrepreneurs matellois (Trait d'Union). *Lieu sous réserve*
- **Dimanche 28 mai** – Marché du Livre Ancien (La Mémoire du Livre). *Place de la mairie.*
- **Vendredi 2 juin** – Fête des Voisins (Trait d'Union).
- **Samedi 3 juin** – Marché Artisanal de Créateurs (Mairie et Terre d'idée). *Vieux village.*
- **Samedi 10 juin** – Gala du Foyer rural, 20h. *Salle Albertine Sarrazin.*

- **Samedi 17 juin** – Fête de la Jeunesse (Mairie). *Plaine de Loisirs.*
- **Samedi 24 juin** – Festival « Les Gourmands Solidaires » (Trait d'Union). *Place de la mairie.*



- **Dimanche 25 juin** – Autos Vintages Matelloises (Los Blanbecks). Rassemblement de voitures de plus de 30 ans. *À côté de la médiathèque.*

PROCHAINE " CONVERSATION MATELLOISE "

Que se passe-t-il derrière le micro ?
Plongée dans les médias radio

Judi 29 juin à 20h30

Par le Matellois
François Michaud
30 ans à Radio France
Directeur de France Bleu Hérault de 2007 à 2016

inscriptions : contact@avenirdesmatelles.fr



" L'AVENIR DES MATELLES " FÊTE SES 1 ANS



L'assemblée générale de notre association « Pour l'Avenir des Matelles » a eu lieu le dimanche 19 mars, un an après sa création. Cette réunion conviviale fut un véritable succès puisque plus de 50 personnes sont venues écouter, partager leurs idées pour notre beau village. Nous en avons profité pour souffler notre 1^{re} bougie.

Que de chemin parcouru en si peu de temps : création de *L'Écho du Lirou*, d'une newsletter mensuelle, d'une chaîne YouTube et d'une page Facebook, mais aussi reprise des Conversations Matelloises (webconférence) et doublement du nombre des adhérents, etc.

Les cotisations servent à financer l'impression du magazine.

Un nouveau bureau a été élu, à l'unanimité. Voici sa composition :

Présidente : Béatrix Allier

Vice-Président : Stéphane Hello

Trésoriers : Arnaud Hasselin et Florence Campos

Secrétaires : Xavier Vache, Brigitte Viéville et Valérie Grouillet

Une élection placée sous le signe de la continuité, mais également une nouvelle recrue, Valérie Grouillet (*à gauche sur la photo*), qui remplace Corinne Cabane puisqu'elle a fait son entrée au conseil municipal.



L'Écho du Lirou, le magazine de citoyens engagés pour le changement

L'Écho du Lirou est un journal, gratuit, édité par l'association « Pour l'Avenir des Matelles » depuis mai 2022. Il est réalisé uniquement par des bénévoles (textes, photos, dessins, maquette) et financé intégralement à partir des dons et des adhésions des membres. L'objectif est de valoriser notre village et ses habitants, de mieux les faire connaître, mais aussi de partager le travail et les convictions de nos 4 conseillers municipaux élus en novembre 2021.

Vous trouvez utile notre magazine ? Vous souhaitez nous soutenir ? Adhérez !
contact@avenirdesmatelles.fr

Directrice de la publication :
Béatrix Allier

Rédaction, réalisation, photos :
membres de l'association
« Pour l'Avenir des Matelles »
Imprimé en Pic Saint-Loup



Ne pas jeter sur la voie publique